

ZEPHYR
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 384 000 euros
Siège social : ZAE 18 RUE DE LA CROIX JACQUEBOT - 95450 VIGNY
434 144 226 RCS PONTOISE

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

PROPOSITION DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à la somme de 108 002 euros, au poste « autres réserves », qui s'élèvera ainsi à la somme de 556 689 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 517 840 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Associée unique rappelle le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2021	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2022	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2023	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme
Le Président
Pour la société CORAIL
M. Arnaud SEVIN

Signé par :

205D991247D7487...

ZEPHYR

Société par action simplifiée au capital de 384 000 Euros
Siège social : 18 rue de la Croix, ZAE Jacquobot, 95450 VIGNY
R.C.S. PONTOISE 434 144 226

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSEIL - FRANCE INTERNATIONAL

Siège Social : 11, rue des Laitières – 94300 VINCENNES

E. Mail : contact@ac-fi.eu

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 555.000 €
Membre de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne
RCS : Créteil 797 426 228



ZEPHYR

Société par action simplifiée au capital de 384 000 Euros
Siège social : 18 rue de la Croix, ZAE Jacquobot, 95450 VIGNY
R.C.S. PONTOISE 434 144 226

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **ZEPHYR** relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes,

le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

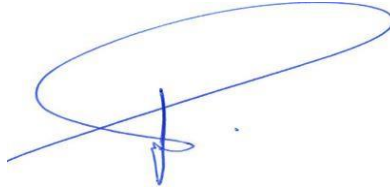
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 15 juin 2025.

Le Commissaire aux comptes

Audit Conseil – France International

Soufian MALIK



Société ZEPHYR

18 Rue de la Croix Jacquebot

Zae

95450 VIGNY

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Bilan actif-passif*

- *Compte de résultat*

Expert On Demand

Parc Club du Moulin à Vent

33, rue du Docteur Levy

69693 Venissieux Cedex

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 070	27 070		928	928	100.00
	Fonds commercial (1)	38 112		38 112	38 112		
	Autres immobilisations incorporelles	3 704 441		3 704 441	3 704 441		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	628 387	621 838	6 550	6 945	395	5.69
	Installations techniques, matériel et outillage	130 750	108 488	22 262	18 504	3 758	20.31
	Autres immobilisations corporelles	192 751	184 050	8 702	12 912	4 210	32.61
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 225 115		4 225 115	4 225 115		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	61 537		61 537	61 537		
	Total II	9 008 164	941 445	8 066 719	8 068 494	1 776	0.02
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	101 160		101 160	101 743	582	0.57
	En-cours de production de biens	180 581		180 581	86 231	94 351	109.42
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 846 521		1 846 521	1 882 889	36 369	1.93
	Autres créances	2 551 051		2 551 051	1 909 671	641 380	33.59
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	127 870		127 870	85 864	42 006	48.92
	Charges constatées d'avance (3)	857		857	6 227	5 370	86.24
	Total III	4 808 039		4 808 039	4 072 625	735 415	18.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	13 816 203	941 445	12 874 758	12 141 119	733 639	6.04

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 384 000)	384 000		384 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 000		4 000			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	38 400		38 400			
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 259 600		3 259 600			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	4 251				4 251	
	Report à nouveau	444 436		444 436			
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		108 002		4 251		103 750	NS
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	275 151		275 151			
	Total I	4 517 840		4 409 838		108 002	2.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	75 018		75 018			
	Provisions pour charges						
Total III		75 018		75 018			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	231 781		242 360		10 579	4.36
	Concours bancaires courants	3 761				3 761	
	Emprunts et dettes financières diverses	4 448 201		3 951 201		497 000	12.58
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 853 114		2 759 369		93 745	3.40
	Dettes fiscales et sociales	743 144		701 433		41 711	5.95
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 900		1 900			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	8 281 900		7 656 263		625 637	8.17
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		12 874 758		12 141 119		733 639	6.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202412			Exercice N-131/12/202312		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	3 373 285		3 373 285	3 574 630		201 346-	5.63-
Production vendue de services	809 055		809 055	1 115 787		306 732-	27.49-
Chiffre d'affaires NET	4 182 340		4 182 340	4 690 418		508 077-	10.83-
Production stockée			94 351			94 351	
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			6 667	21 250		14 583-	68.63-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 712	10 638		5 074	47.70
Autres produits			590	138		452	326.87
Total des Produits d'exploitation (I)			4 299 660	4 722 443		422 784-	8.95-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 903 260	2 188 340		285 080-	13.03-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			582	4 671		4 089-	87.53-
Autres achats et charges externes *			644 949	971 486		326 537-	33.61-
Impôts, taxes et versements assimilés			26 955	29 408		2 453-	8.34-
Salaires et traitements			1 139 031	1 083 316		55 715	5.14
Charges sociales			409 597	332 732		76 865	23.10
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 069	21 207		7 138-	33.66-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			761	940		179-	19.06-
Total des Charges d'exploitation (II)			4 139 204	4 632 101		492 897-	10.64-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			160 456	90 342		70 114	77.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 513		6 420		4 093	63.76
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	10 513		6 420		4 093	63.76
2. Résultat financier (V-VI)	10 513		6 420		4 093	63.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	149 943		83 922		66 021	78.67
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 455		2 944		1 512	51.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			75 018		75 018	100.00
Total VIII	4 455		77 962		73 506	94.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 455		77 962		73 506	94.29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	37 486		1 709		35 777	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	4 299 660		4 722 443		422 784	8.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 191 658		4 718 192		526 534	11.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	108 002		4 251		103 750	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 874 758.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 182 340.02 Euros et dégageant un bénéfice de 108 001.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 769 623		
Installations générales agencements aménagements des constructions	627 536		1 512
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	119 308		14 360
Installations générales agencements aménagements divers	52 415		
Matériel de transport	81 449		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 164		
TOTAL	939 871		15 872
Autres participations	4 225 115		
Prêts, autres immobilisations financières	61 537		
TOTAL	4 286 652		
TOTAL GENERAL	8 996 146		15 872

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 769 623	3 769 623
Installations générales agencements aménagements constr.		661	628 387	628 387
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 918	130 750	130 750
Installations générales agencements aménagements divers			52 415	52 415
Matériel de transport		276	81 173	81 173
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 164	59 164
TOTAL		3 855	951 889	951 889
Autres participations			4 225 115	4 225 115
Prêts, autres immobilisations financières			61 537	61 537
TOTAL			4 286 652	4 286 652
TOTAL GENERAL		3 855	9 008 164	9 008 164

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.
Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		26 142	928		27 070
Installations générales agencements aménagements constr.		620 591	1 246	276	621 838
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		100 803	7 684		108 488
Installations générales agencements aménagements divers		50 684	550		51 234
Matériel de transport		72 187	1 740		73 651
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		57 244	1 920		59 164
TOTAL		901 510	13 141	276	914 375
TOTAL GENERAL		927 652	14 069	276	941 445
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		928			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		1 246			
Instal.techniques matériel outillage indus.		7 684			
Instal.générales agenc.aménag.divers		550			
Matériel de transport		1 740			
Matériel de bureau informatique mobilier		1 920			
TOTAL		13 141			
TOTAL GENERAL		14 069			

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME)
est fondée sur la durée d'usage.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée
d'utilité ou de la durée d'usage prévue

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	275 151				275 151
TOTAL	275 151				275 151

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	75 018				75 018
TOTAL	75 018				75 018
TOTAL GENERAL	350 169				350 169

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	61 537		61 537
Autres créances clients	1 846 521	1 846 521	
Personnel et comptes rattachés	1 132	1 132	
Taxe sur la valeur ajoutée	316 326	316 326	
Divers état et autres collectivités publiques	1 589	1 589	
Groupe et associés	1 981 578	1 981 578	
Débiteurs divers	250 426	250 426	
Charges constatées d'avance	857	857	
TOTAL	4 459 965	4 398 428	61 537

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 761	3 761		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	231 781	231 781		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 853 114	2 853 114		
Personnel et comptes rattachés	185 821	185 821		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	183 758	183 758		
Impôts sur les bénéfices	35 776	35 776		
Taxe sur la valeur ajoutée	334 350	334 350		
Autres impôts taxes et assimilés	3 439	3 439		
Groupe et associés	4 448 201	4 448 201		
Autres dettes	1 900	1 900		
TOTAL	8 281 900	8 281 900		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	261 764			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	272 343			

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement et aménagement	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobiliers	Linéaire	3 à 7 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société ZEPHYR
95450 VIGNY

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société ZEPHYR										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12																															
Adresse de l'entreprise 18 Rue de la Croix Jacquobot										95450 VIGNY										Durée de l'exercice précédent*		12																													
Numéro SIRET* 43414422600017																		Néant		☐ *																															
Certifié conforme à l'original																		Exercice N clos le, 131122024										N-1 131122023																							
																		Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)																		AA																																	
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	Signé par : 205D991247D7487	AB											AC																																				
		Frais de développement *		CX											CQ																																				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	27 070										AG	27 070										928																									
			Fonds commercial (1)	AH	38 112										AI	38 112										38 112																									
			Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 704 441										AK	3 704 441										3 704 441																									
			Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																																				
			Terrains	AN											AO																																				
			Constructions	AP	628 387										AQ	621 838										6 550 6 945																									
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	130 750										AS	108 488										22 262 18 504																									
			Autres immobilisations corporelles	AT	192 751										AU	184 050										8 702 12 912																									
			Immobilisations en cours	AV											AW																																				
			Avances et acomptes	AX											AY																																				
			Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																																				
			Autres participations	CU	4 225 115										CV	4 225 115										4 225 115																									
			Créances rattachées à des participations	BB											BC																																				
			Autres titres immobilisés	BD											BE																																				
			Prêts	BF											BG																																				
			Autres immobilisations financières*	BH	61 537										BI	61 537										61 537																									
		TOTAL (II)	BJ	9 008 164										BK	941 445										8 066 719 8 068 494																										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	101 160										BM	101 160										101 743																										
		En cours de production de biens	BN	180 581										BO	180 581										86 231																										
		En cours de production de services	BP											BQ																																					
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS																																					
		Marchandises	BT											BU																																					
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW																																					
			Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 846 521										BY	1 846 521										1 882 889																									
			Autres créances (3)	BZ	2 551 051										CA	2 551 051										1 909 671																									
			Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC																																				
			Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD											CE																																				
			Disponibilités	CF	127 870										CG	127 870										85 864																									
			Charges constatées d'avance (3)*	CH	857										CI	857										6 227																									
		TOTAL (III)	CJ	4 808 039										CK	4 808 039										4 072 625																										
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																																																
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM																																																
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN																																																
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 816 203										IA	941 445										12 874 758 12 141 119																										
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP											(3) Part à plus d'un an :										CR										
Clause de réserve de propriété :*					Immobilisations :					Stocks :					Créances :																																				

Désignation de l'entreprise : Société ZEPHYR				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :384.000.....)			DA	384 000384 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	4 0004 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	38 40038 400
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	3 259 6003 259 600
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	4 251
	Report à nouveau			DH	444 436444 436
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	108 0024 251
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	275 151275 151
	TOTAL (I)			DL	4 517 8404 409 838
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	75 01875 018
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	75 01875 018
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	235 542242 360
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	4 448 2013 951 201
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 853 1142 759 369
	Dettes fiscales et sociales			DY	743 144701 433
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 9001 900
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	8 281 9007 656 263
	Ecart de conversion passif * (V)			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	12 874 75812 141 119
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	8 281 9007 413 903
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 761

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ZEPHYR										Néant		*	
			Exercice N						Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC						
	Production vendue	} biens* services*	FD	3 373 285	FE		FF	3 373 285		3 574 630			
			FG	809 055	FH		FI	809 055		1 115 787			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	4 182 340	FK		FL	4 182 340		4 690 418			
	Production stockée*								FM	94 351			
	Production immobilisée*								FN				
	Subventions d'exploitation								FO	6 667	21 250		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)								FP	15 712	10 638		
	Autres produits (1) (11)								FQ	590	138		
			Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 299 660	4 722 443		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS				
	Variation de stock (marchandises)*								FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU	1 903 260	2 188 340		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV	582	4 671		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	644 949	971 486		
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	26 955	29 408		
	Salaires et traitements*								FY	1 139 031	1 083 316		
	Charges sociales (10)								FZ	409 597	332 732		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*								GA	14 069	21 207
			- dotations aux provisions								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD			
	Autres charges (12)								GE	761	940		
			Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 139 204	4 632 101		
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	160 456	90 342		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)						GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM				
	Différences positives de change								GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO				
			Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	10 513	6 420		
	Différences négatives de change								GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT				
			Total des charges financières (VI)						GU	10 513	6 420		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 513)	(6 420)			
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	149 943	83 922			

Désignation de l'entreprise : Société ZEPHYR										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4 455	2 944	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG		75 018	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 455	77 962	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(4 455)	(77 962)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	37 486	1 709	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 299 660	4 722 443	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 191 658	4 718 192	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	108 002	4 251	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	125 393	127 671
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	15 712	10 638
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									A3		
	(14)										A4		
	(14)										HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Amendes										4 455		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 874 758.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 182 340.02 Euros et dégageant un bénéfice de 108 001.60 Euros.

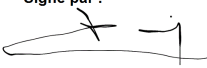
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Certifié conforme à l'original

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler

Signé par :

205D991247D7487...

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 769 623	
Installations générales agencements aménagements des constructions	627 536		1 512
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	119 308		14 360
Installations générales agencements aménagements divers	52 415		
Matériel de transport	81 449		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 164		
TOTAL	939 871		15 872
Autres participations	4 225 115		
Prêts, autres immobilisations financières	61 537		
TOTAL	4 286 652		
TOTAL GENERAL	8 996 146		15 872

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		3 769 623	3 769 623
Installations générales agencements aménagements constr.		661	628 387	628 387
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 918	130 750	130 750
Installations générales agencements aménagements divers			52 415	52 415
Matériel de transport		276	81 173	81 173
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 164	59 164
TOTAL		3 855	951 889	951 889
Autres participations			4 225 115	4 225 115
Prêts, autres immobilisations financières			61 537	61 537
TOTAL			4 286 652	4 286 652
TOTAL GENERAL		3 855	9 008 164	9 008 164

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.
Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		26 142	928		27 070
Installations générales agencements aménagements constr.		620 591	1 246	276	621 838
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		100 803	7 684		108 488
Installations générales agencements aménagements divers		50 684	550		51 234
Matériel de transport		72 187	1 740		73 651
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		57 244	1 920		59 164
TOTAL		901 510	13 141	276	914 375
TOTAL GENERAL		927 652	14 069	276	941 445
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		928			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		1 246			
Instal.techniques matériel outillage indus.		7 684			
Instal.générales agenc.aménag.divers		550			
Matériel de transport		1 740			
Matériel de bureau informatique mobilier		1 920			
TOTAL		13 141			
TOTAL GENERAL		14 069			

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME)
est fondée sur la durée d'usage.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée
d'utilité ou de la durée d'usage prévue

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	275 151				275 151
TOTAL	275 151				275 151

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	75 018				75 018
TOTAL	75 018				75 018
TOTAL GENERAL	350 169				350 169

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	61 537		61 537
Autres créances clients	1 846 521	1 846 521	
Personnel et comptes rattachés	1 132	1 132	
Taxe sur la valeur ajoutée	316 326	316 326	
Divers état et autres collectivités publiques	1 589	1 589	
Groupe et associés	1 981 578	1 981 578	
Débiteurs divers	250 426	250 426	
Charges constatées d'avance	857	857	
TOTAL	4 459 965	4 398 428	61 537

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 761	3 761		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	231 781	231 781		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 853 114	2 853 114		
Personnel et comptes rattachés	185 821	185 821		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	183 758	183 758		
Impôts sur les bénéfices	35 776	35 776		
Taxe sur la valeur ajoutée	334 350	334 350		
Autres impôts taxes et assimilés	3 439	3 439		
Groupe et associés	4 448 201	4 448 201		
Autres dettes	1 900	1 900		
TOTAL	8 281 900	8 281 900		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	261 764			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	272 343			

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement et aménagement	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobiliers	Linéaire	3 à 7 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

[illegible]